

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne,

Monsieur le président du comité de pilotage,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette huitième réunion du Comité de pilotage des Accords signés en 2018 pour faire le point sur l'opérationnalisation de l'Architecture de sécurité maritime du Sud-Ouest de l'océan Indien..

Nous avons coutume de le rappeler mais il me semble important de le redire : pour chacun des Etats signataires et plus largement pour l'ensemble des pays de l'Indopacifique ou qui ont un pied dans notre vaste espace, la sécurité maritime est un enjeu sécuritaire et de développement de première importance. Le programme MASE, financé par l'Union européenne, est l'expression de cet intérêt partagé, de nos Etats de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien comme de l'Union européenne, des communautés économiques régionales et des pourvoyeurs de sécurité extérieurs.

Le partenariat noué dans le cadre du programme MASE est exemplaire. Il a permis de traduire dans le concret des priorités partagées. Malgré les contrecoups de la pandémie de Covid-19, la COI et les parties prenantes de l'Architecture régionale de sécurité maritime, du

programme MASE et aussi de l'ex-Groupe de contact, ont réussi à maintenir un dialogue constant et fructueux sur les défis de la sécurité maritime et aussi à mettre en œuvre des activités. Je tiens ici à remercier chacun des acteurs qui a permis de garder ce cap pour le renforcement de la sécurité maritime. Et cela est d'autant plus important que cette approche collective d'enjeux multiformes est indispensable car l'océan que nous avons en partage est un bien commun.

Mesdames et Messieurs,

En l'espace d'une décennie, l'action menée par la COI pour la mise en place d'une Architecture de sécurité maritime est devenu l'une des actions emblématiques de notre partenariat avec l'Union européenne et les parties prenantes de l'Afrique orientale et australe. L'Union européenne y a consacré un total de 16.5 millions d'euros.

Initialement le programme MASE était conçu comme une réponse adaptée et diversifiée à l'insécurité induite par la piraterie au large des côtes somaliennes. Rapidement, nous sommes passés ensemble à un autre pallier. Nous avons pris la mesure de l'enjeu, celui d'une sécurité de long terme, assurée en premier lieu par les Etats de la région. C'est un prérequis pour le développement de nos pays et plus particulièrement pour l'émergence d'une économie bleue pourvoyeuse d'emplois et génératrice de croissance. On voit bien que tout est intriqué : la sécurité et la stabilité, la croissance économique et le bien-être social et environnemental.

Nous avons parcouru une première partie du chemin. Nous approchons une nouvelle étape cruciale : celle de la pleine opérationnalisation de l'Architecture de sécurité maritime et de sa pérennisation.

Vous me permettez ici, Mesdames et Messieurs, de souligner l'implication particulière de Madagascar et des Seychelles qui accueillent respectivement le Centre régional de fusion de l'information maritime et le Centre régional de coordination opérationnelle. Les deux Etats hôtes apportent une contribution financière et non-financière significative au bénéfice de tous. Nous les en remercions. Conformément aux Accords MASE, il y a une responsabilité directe des Etats signataires pour asseoir notre architecture de sécurité maritime comme il se doit non seulement à l'échelle africaine mais aussi à l'échelle de l'Indopacifique. Aussi, j'appelle les Etats signataires à assurer le déploiement pérenne des Officiers internationaux de liaison auprès des Centres régionaux. Ils sont au cœur du dispositif et il est aujourd'hui crucial que les Etats s'engagent sur leur mise à disposition sur le long terme.

Bien entendu, notre rôle sera de poursuivre notre appui à l'Architecture de sécurité maritime. Nos Etats membres qui portent une attention particulière à l'amélioration continue de la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental ont, à l'occasion du 36^e Conseil des ministres de la COI, mandaté le Secrétariat général pour élaborer un nouveau programme devant soutenir l'opérationnalisation complète de l'Architecture régionale mise en place. Il s'agira de capitaliser sur les acquis solides obtenus et les leçons apprises, d'approfondir

l'engagement des Etats, de consolider et élargir les partenariats.

Plus concrètement, le prochain programme en cours de formulation devrait s'articuler autour de six axes, à savoir :

- L'amélioration de la capacité des Etats signataires à travers un socle légal renforcé ;
- Le renforcement des équipements et des ressources humaines des centres régionaux et nationaux,
- La poursuite de l'appui au mécanisme régional d'actions coordonnées en mer ;
- La mise en œuvre d'activités dans chacun des secteurs énoncés dans les Accords MASE et l'approfondissement opérationnel de l'architecture régionale de sécurité maritime ;
- L'élargissement de l'architecture de sécurité maritime à l'Afrique, à l'ensemble du pourtour de l'océan Indien et, plus largement, à l'Indopacifique ;
- L'appui renouvelé à la coordination du Groupe de contact sur les activités illicites dans l'océan Indien occidental (l'ex-CGPCS).

Ce programme devra s'inscrire dans la dynamique ambitieuse et néanmoins réaliste impulsée par MASE. Nous solliciterons bien entendu l'appui de l'Union européenne qui a un intérêt marqué pour les questions de sécurité maritime au niveau global et dans l'océan Indien en particulier. Nous solliciterons aussi nos membres observateurs pour des soutiens additionnels et

spécifiques afin d'amplifier et pérenniser notre action pour la sécurité maritime.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, si nous pouvons être collectivement fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus, force est de prendre conscience de la responsabilité qui est la nôtre et de notre nécessaire engagement renouvelé pour notre coopération en sécurité maritime. C'est tout l'objet de ces réunions du comité de pilotage des Accords MASE.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueux échanges.